



AVIS DE CONSULTATION

N° 02/2026 du 12/02/2026

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme de la Ville et de l'aménagement du territoire lance une consultation portant sur

« La réforme du cadre juridique relatif à la ville »

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège du MHUVAT (Quartier diplomatique Delly Brahim, Alger) au niveau de la Sous-Direction des Marchés (Tour A2, 13eme étages).

Les offres doivent être présentées sous pli fermé et anonyme, en deux (02) exemplaires, comportant la mention :

Ministère de l'habitat de l'urbanisme de la ville et de l'aménagement du territoire
Direction de l'administration générale
« Consultation N° 02/2026 »
« La réforme du cadre juridique relatif à la ville »
« A ne pas ouvrir uniquement par la commission
D'ouverture et évaluation des offres »

Les offres contenant ce qui suit :

1- Le dossier de candidature doit contenir

- Les statuts de la société ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires

2- L'offre technique doit contenir :

- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire ;
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique.

3- L'offre financière doit contenir :

- Les bordereaux des prix unitaires en HT, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ;
- Le devis quantitatif et estimatif, en HT et TTC, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées le **04 mars 2026**, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h heures, à l'adresse ci-dessus indiquée.

